



Unité de Formation par Apprentissage

BAC PRO

MAINTENANCE DES MATÉRIELS AGRICOLES



Faire grandir les talents



43, avenue de la gare
48200 St Chély d'Apcher

☎ 04 66 31 00 99

✉ apprentissage@ensemble-sacre-coeur.fr

🌐 www.ufa-sacre-coeur.fr

Établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État



2
ANS



- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Niveau terminal d'études** : BAC
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 4
- **Code diplôme** : 40025219 • **Code RNCP** : 39327
- **Formation diplômante** : par apprentissage
- **Date d'enregistrement de la certification** : 01/01/2024
- **Certificateur** : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- **Coût de la formation** : Les frais de formation sont intégralement financés par l'OPCO de l'employeur sans reste à charge pour l'apprenti ou pour l'entreprise. Le montant de la prise en charge OPCO varie selon la branche professionnelle de l'entreprise et est compris entre 6183€ et 7917€
- **Nombre d'heures de la formation** : 1 350 (en UFA)₀

Le **BAC pro Maintenance MA**, diplôme d'État de niveau 4, se prépare - *en 3 ans après la 3^e, il est également accessible à certains élèves titulaires de CAP du même secteur - par apprentissage en deux ans (accès direct en classe de 1^{ère})* à l'UFA de l'école hôtelière Sacré-Cœur de Saint Chély d'Apcher.

En t'engageant dans cette voie, tu seras formé à identifier les causes de dysfonctionnement des machines, en cas de panne, ainsi qu'à effectuer la maintenance périodique du matériel (vidanges, graissage, contrôle des pièces...), à conseiller les utilisateurs, les clients, en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation, d'achat de matériels agricoles.

Titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des matériels agricoles, tu sera un professionnel qualifié qui organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Tu effectueras et formuleras le diagnostic, prévoiras les moyens matériels nécessaires, désigneras le ou les intervenants.

PRÉREQUIS

- Première Bac Pro : élèves sortant d'une 2nde en voie scolaire, ou titulaire d'un CAP Maintenance des matériels option A: Matériels agricoles
- Terminale Bac Pro : élèves sortant d'une 1^{ère} en alternance ou voie scolaire

QUALITÉS REQUISES

- Être rigoureux
- Être habile manuellement
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le sens du contact

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires du Bac pro Maintenance des matériels option matériels agricoles travaillent essentiellement en zone rurale dans des entreprises de vente ou location de matériel agricole, dans des garages spécialisés, dans les ateliers d'entreprises de travaux agricoles voire dans des coopératives d'utilisation de matériels agricoles.

MÉTIER ACCESSIBLES

Le titulaire du baccalauréat professionnel peut exercer les emplois suivants :

- Conducteur de machines agricoles.
- Mécanicien de maintenance des matériels agricoles ou d'espaces verts.
- Responsable du service après-vente.
- Technicien de maintenance des matériels agricoles ou d'espaces verts.
- Technicien prototypiste en agroéquipement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former de futurs professionnels à assurer la maintenance et le contrôle des performances du matériel, le diagnostic, l'intervention, la réparation, l'adaptation, les réglages et le contrôle. Il/elle acquiert les connaissances techniques nécessaires en mécanique, électricité, thermodynamique pour effectuer des travaux de maintenance ou de réparation sur ce type d'appareils.

Le diplômé du bac professionnel participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il/elle exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il/elle participe également aux opérations commerciales.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

- En Première : 675 h minimum/ 19 semaines à l'UFA et 33 semaines de 35h en entreprise
- En Terminale : 675 h minimum/ 19 semaines à l'UFA et 33 semaines de 35h en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation :

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/i002.html>

FORMATION GÉNÉRALE

- Français, Histoire - géographie
- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Langue vivante : Anglais
- Arts Appliqués
- Éducation Physique et Sportive

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Maintenance des matériels
- Construction mécanique
- Analyse Fonctionnelle et structurelle
- Prévention Santé Environnement
- Économie - Gestion
- Réalisation d'un chef d'œuvre

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- Accueillir et informer
- Entretien et réparer les matériels agricoles : tracteurs, matériels de labour, semoirs et planteuses, moissonneuses, matériels d'étables ou d'irrigation
- Acquérir des compétences dans le diagnostic du matériel agricole
- Assurer la maintenance, maintenir en état
- Animer une équipe
- Rendre compte, communiquer

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Dans chaque discipline, l'apprenti(e) est évalué(e) tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme ÉCOLE DIRECTE. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti(e).

EXAMEN

Il comporte sept épreuves obligatoires qui peuvent se décliner en sous-épreuves et, au maximum, une épreuve facultative. À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. L'apprenti(e) ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

À l'issue de sa formation, l'apprenti(e) passe l'ensemble des épreuves constituant le diplôme lors d'une même session.

ÉPREUVES	UNITÉS	COEF	MODE	DURÉE
E1 – Épreuve technologique et scientifique (1)	U1	4	CCF	
E2 – Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et prévention, santé, environnement		10		
E21 – Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel	U21	9	CCF	
E22 – prévention, santé, environnement	U22	1	CCF	
E.3 – Épreuve de gestion appliquée		5		
E 31 - Environnement économique, juridique et management	U.31	2	CCF	
E32 - Projet professionnel (2)	U.32	2	CCF	
E 33 – Mathématiques	U.33	1	CCF	
E.4 - Épreuve de langue vivante	U.4	2	CCF	
E.5 - Épreuve de Français - Histoire-Géographie - Education civique	U.5	5		
Français	U.51	2.5	Ponctuel - écrit	2h30
Histoire-Géographie - Education civique	U.52	2.5	Ponctuel - écrit	2h00
E.6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U.6	1	CCF	
E.7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF	
Epreuve facultative de langue vivante (4)	UF 1		Ponctuel - oral (3)	20min

(1) L'épreuve se décompose en deux parties (technologie professionnelle, sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement) d'une durée indicative de 1h30 chacune.

(2) La durée de l'épreuve se décompose en : 5 mn de présentation, 25 mn d'échanges avec le jury.

(3) Dont cinq minutes de préparation

(4) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

POURSUITE D'ÉTUDE

- BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention
- BTS techniques et services en matériels agricoles
- BTSA génie des équipements agricoles

DÉBOUCHÉS

Avec l'obtention de ce diplôme, tu pourras trouver un emploi de mécanicien-réparateur voire de chef d'atelier dans une Concession Agricole, dans une ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) ou une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles).

Après quelques années et plus d'expérience dans le secteur, tu pourras choisir de te mettre à ton compte en devenant artisan (création ou reprise d'une entreprise).

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement dans la recherche d'entreprise.
- Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe.
- Les travaux pratiques se déroulent sur les plateaux techniques dédiés.
- Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.
- Conseils de classe une fois par semestre avec bulletins envoyés aux entreprises et à l'apprenant

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès sur dossier et entretien de motivation avec l'apprenti et son représentant légal en cas de minorité.
Des tests de positionnement pourront être mis en place.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

- **Être âgé de 15 à 29 ans révolus.**
- **Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :** Les travailleurs handicapés - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise - Les sportifs de haut niveau.
- **L'accès est également possible dès l'âge de 15 ans révolus** à la condition d'avoir achevé le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire et être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription à la formation.

Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

Lorsque le contrat fait suite à un contrat d'apprentissage précédemment souscrit, et conduit à un niveau de diplôme supérieur à celui obtenu à l'issue du contrat précédent ; Lorsqu'il y a eu rupture de contrat pour des causes indépendantes de la volonté de l'apprenti (cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur ou manquements répétés à ses obligations...) ou suite à une inaptitude physique et temporaire de celui-ci. Dans ces deux derniers cas, le contrat d'apprentissage doit alors être conclu dans un délai maximum d'un an après l'expiration du précédent contrat, et l'âge de l'apprenti au moment de la conclusion du contrat ne peut être supérieur à 35 ans.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI*

	15 à 17 ans	18 à 20ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 ^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein, sauf convention collective plus favorable.

Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918> - <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Notre Unité de formation pour apprentis est accessible au public en situation de handicap. Nous proposons un accompagnement collectif et personnalisé selon les situations en partenariat avec des organismes spécialisés.

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec l'UFA Sacré Cœur puis la référente handicap, afin d'envisager des aménagements de la formation. Mail : cecile.boulle@ensemble-sacre-coeur.fr

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. En effet, ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

POURQUOI ÉTUDIER AU SACRÉ-COEUR ?

L'UFA Sacré-Cœur se situe dans un cadre idéal et privilégié propice à l'épanouissement de chacun :

Au cœur d'un campus de 4.5 Hectares, où cinq secteurs pédagogiques distincts - collège, lycée général, école hôtelière, école des métiers et pôle d'enseignement supérieur - donnent à chacun la possibilité d'atteindre son niveau d'excellence.

Les plateaux techniques des lycées (hôtelier et industriel), les projets réalisés sur le terrain, les échanges avec des partenaires privilégiés permettent aux jeunes d'être en contact très régulièrement avec le monde professionnel, de vivre des situations réelles et d'appréhender les exigences et opportunités d'emploi du secteur. Cette structure, assure non seulement un environnement au plus proche des exigences des professions mais également l'utilisation d'un équipement professionnel performant.

Un esprit familial au cœur d'un réseau de professionnels favorisant des relations privilégiées qui permettent de répondre à des projets professionnels adaptés au marché de l'emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE !

- Dans le choix des entreprises ;
- dans les démarches administratives ;
- la mise en contact avec un professionnel adapté à votre projet ;
- une équipe avec une culture de la formation professionnelle ;
- des référents en charge du suivi des alternants en entreprise.

Dans le cadre de cet apprentissage, à l'issu d'un entretien pour déterminer votre projet professionnel et notre accord d'inscription, nous vous mettrons en contact avec une entreprise pour la signature d'un contrat d'apprentissage qui validera votre inscription définitive.

www.ufa-sacre-coeur.fr/inscription

La formation de l'apprenti s'effectue également au sein de l'entreprise pour laquelle il travaille.

L'apprenti est placé sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (voire deux) choisi(s) en fonction de leurs connaissances professionnelles. Le maître d'apprentissage accompagne l'apprenti tout au long de sa formation pour lui transmettre ses connaissances et savoir-faire. Il est en lien direct avec l'UFA via son livret de suivi.

UN ESPRIT CAMPUS OÙ LA VIE EN COLLECTIVITÉ EST FAVORISÉE

LA VIE EN COLLECTIVITÉ SUR CHAQUE SECTEUR

- Un espace TV
- Un Foyer
- Un Conseil des délégués et de la vie des lycéens
- Un Conseil d'élèves pour le foyer
- Un internat avec des chambres de 4 à 6 lits
- Des activités sportives, culturelles et créatives
- Des soirées à thème pour les internes

LA VIE EN RÉSIDENCE POUR LES MAJEURS

UNE RÉSIDENCE DE 120 STUDIOS ÉQUIPÉS d'un coin cuisine, chambre, d'un espace de travail et d'un espace toilettes et douche.

UN CONSEIL DE VIE DES ÉTUDIANTS (CVE) qui, en relation et dans le respect des valeurs prônées par l'établissement, constitue une incitation à l'implication et l'engagement des étudiants à prendre des responsabilités et initiatives.

OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Plateaux techniques pédagogiques équipés d'équipements modernes
- Cloud via Ecole Directe avec mise à disposition des supports pédagogiques
- Centre de documentation et d'informations ouvert tous les jours
- Abonnement de l'établissement aux principaux magazines et journaux de la profession

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

- Formateurs et formatrices experts et titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Référent de suivi en entreprise
- Référentes handicap et mobilité
- Équipe administrative

HÉBERGEMENT (2026-2027)

Apprentis mineurs et majeurs :

- **Hébergement en internat** : 63€/semaine de présence (restauration incluse)

Apprentis majeurs uniquement :

- **Hébergement en studio** : 101€/semaine de présence (restauration non incluse)

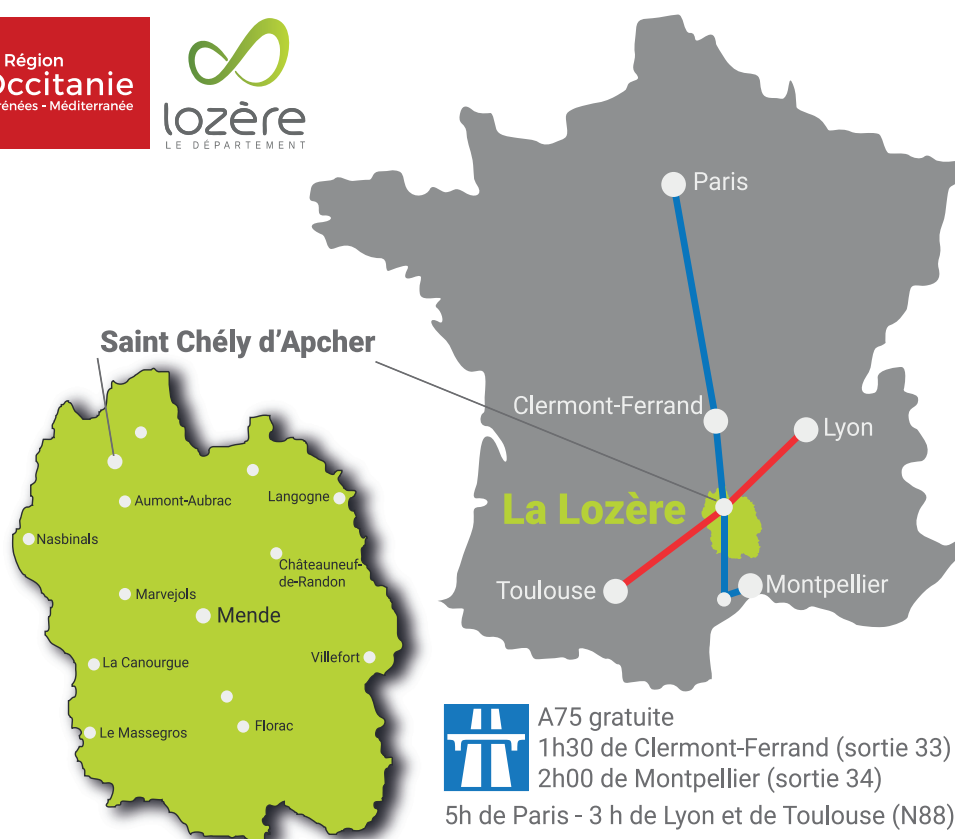
En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 6€ / jour de présence en internat (hébergement + petit déjeuner).

RESTAURATION (2026-2027)

- Les apprentis ont accès au restaurant scolaire de l'établissement : 7.50€ **/ repas

*reste à charge par la famille **dont 3€ pris en charge par la branche professionnelle de l'entreprise

ACCÈS



A75 gratuite
1h30 de Clermont-Ferrand (sortie 33)
2h00 de Montpellier (sortie 34)
5h de Paris - 3 h de Lyon et de Toulouse (N88)



SNCF :

Marvejols > Séverac > Millau > Béziers > Montpellier | Mende > Alès > Nîmes
St Flour > Neussargues > Aurillac | St Flour > Massiac > Brioude > Issoire > Clermont-Ferrand



CARS :

Marvejols > Mende > Langogne | Saugues > Le Puy | Laguiole > Espalion
Clermont-Ferrand > St Chély > Mende | Millau > St Chély | La Bastide > St Chély

CONTACTS

- M^{me} ORLIAC Sonia directrice adjointe déléguée aux formations en apprentissage : sonia.orliac@ensemble-sacre-coeur.fr
- M. OSTY Benoit Référent de suivi en entreprise : benoit.osty@ensemble-sacre-coeur.fr

Création : Agence Phénix 360
Crédits photos : iox.photographe - Agence Phénix 360

Copyright © 2026 Ensemble Sacré Cœur - St Chély d'Apcher
Établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État

ÉDITION AOÛT 2026